



INTERESSEMENT 2008

Un accord qui paie !

Enfin un très bon retour sur investissement pour les salariés ! L'engagement de la Cfdt dans la négociation et la signature de l'accord sur l'intéressement produit de nouveaux résultats pour les salariés.

France Télécom présente des chiffres en progression de 2,8% et dépasse ses objectifs opérationnels et financiers.

Pour la **Cfdt**, ces résultats sont principalement dus à l'investissement du personnel qui, contre vent et marée, fait la preuve de son professionnalisme, démontré par une progression des indicateurs de qualité de service.

La **Cfdt** a engagé sa signature depuis plusieurs années pour que les salariés bénéficient naturellement d'une partie de leurs efforts quotidiens. La **Cfdt** est intervenue régulièrement et a obtenu que les indices de calcul soient au plus prêt de la réalité.

Résultat...

 **L'intéressement +25%** (en moyenne)

 **Participation +10%** (en moyenne)

 **Ouverture d'une négociation pour un supplément à la prime d'intéressement en 2008.**

Il faut rappeler que l'intéressement est soumis à un accord obligatoire. Sans l'engagement de certains syndicats et notamment la **Cfdt**... la prime d'intéressement n'existerait pas !

Mais pour autant, cela n'exonère pas l'entreprise d'améliorer les conditions de travail et d'assurer une augmentation générale des salaires pour tous.

ENSEMBLE

CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

<http://cfdt.francetelecom.fr/index.php>
<http://www.f3c-cfdt.fr>

Fédération Cfdt Communication, Conseil, Culture – 47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19 - Contact : <http://cfdt.francetelecom.fr/index.php>

